

Le torchon brûle

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1929)**

Heft 37

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222761>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

avec un sentiment des nuances, que nos psychologues contemporains eussent assurément admirés. Donc, l'homme d'affaires complétant si joyusement l'homme public, M. le préfet pouvait passer pour un spécimen parfait...

LA RECONNAISSANCE

DANS une réunion, quelqu'un parlait de la reconnaissance. Louis Dumur, qui se trouvait là, raconta l'anecdote suivante :

J'ai pour voisin de campagne un homme qui, dernièrement, fut pris d'une congestion cérébrale. Sa vieille servante, effrayée, n'eut que le temps de crier au secours, après quoi elle tourna l'œil et tomba évanouie. Passait un brave ouvrier nommé Bernard ; il s'élança par la fenêtre, relève les deux agonisants, rappelle la servante à la vie, saute sur un cheval, court à la ville et ramène un médecin. Le malade fut sauvé ; l'ouvrier retourna à son ouvrage.

Je dis à mon voisin :

— Sans Bernard, vous étiez un homme mort ; vous comptez bien le récompenser.

— Oui, certes, me dit-il, j'ai l'intention de lui donner cinquante francs.

Quelques jours après, je le rencontrai :

— Eh bien, avez-vous vu Bernard ?

— Non, pas encore, mais il ne perdra rien pour attendre, j'ai dit que je lui donnerais vingt francs, c'est comme s'il les avait.

Huit jours plus tard :

— Vous avez vu Bernard ?

— Bernard ?... Ah ! oui, Bernard... non, mais je lui engraisse un lapin... Je vous dis que ça. Oh ! je ne suis pas de ceux qui oublient un service.

Quinze jours se passèrent :

— Hé bien, et votre lapin ?

— Mon lapin, je l'ai mangé hier... il était excellent.

L'homme descend du singe. — Un gentil garçonnet rentre de l'école et va droit à son père, honnête cultivateur et bon chrétien.

— Papa, tu sais, nous descendons du singe ! monsieur l'instituteur l'a dit.

Une calotte s'abat sur la tête de l'enfant, qui s'entend dire :

— Que le père de monsieur l'instituteur soit un singe, c'est possible. Le tien ne l'est pas. Compris ?

Le torchon brûle. — Vive discussion entre deux époux :

— Ah ça ! dit la femme en colère, tu ne me feras donc jamais une concession ?

— Vraiment si, répond le mari, en levant les bras au ciel, je t'en ferai une avec plaisir.

— Laquelle ?

— Une concession à perpétuité !

L'AUTEUR GAI

L'AUTEUR gai est un homme généralement entre deux âges, quelquefois trois, mais jamais plus.

Il est éveillé tous les jours, dès la première heure de l'après-midi par un marchand de coke, qui lui apporte sa provision pour la journée.

Il se lève et dit en bâillant, d'un air sinistre : « Soyons drôle ! » Alors il se livre à des exercices hygiéniques variés, qui peuvent le mettre en gaité et faire éclore en son cerveau des idées drôles.

D'abord il se creuse la tête.

Et cette opération ayant dérangé sa coiffure, il se fait des cheveux.

Inversement, quelques auteurs gais prennent la drôlerie jusqu'à se faire une tête et se creuser les cheveux.

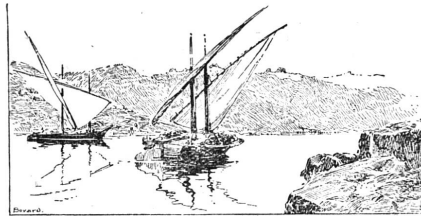
Un des exercices favoris de l'auteur gai consiste encore à se battre les flancs, tout en fumant des pipes. C'est ce qu'il appelle le massage à tabac.

Après ces divers ébats et plusieurs autres, il se promène de large en long. Le long en large est abandonné aux personnes agitées par des sentiments tristes. Et il finit presque toujours par trouver une idée, qui avait été perdue.

Si l'idée est drôle, il fait un article.

Si l'idée n'est pas drôle, il fait un article.

S'il n'a pas d'idée du tout, il fait un article.



DANS LA SUISSE ORIENTALE

Sur le Lac Inférieur

Cette partie du Lac Inférieur sur laquelle nous voguons maintenant ressemble à un large estuaire.

De petites collines boisées s'élèvent sur les deux rives et les villages viennent se nicher dans un pli du terrain tandis que les petites bourgades, étalées au bord de l'eau, offrent aux regards, de coquettes villas et de vieilles demeures groupées autour d'une église.

Le soir descend, soir nuageux ; peu à peu cependant, le soleil est victorieux des brumes et ses rayons s'accrochent soudain à des toits bruns, à une façade de château ou bien à quelque pente verdoyante ; ils fouillent tout ce pays de Bade qui s'étend sur la rive droite du lac et font apparaître des localités dont on ignore le nom et qui s'échelonnent très loin vers le nord, jusque là-bas, tout là-bas, à la ligne bleu-pâle de la Forêt-Noire qui ferme l'horizon.

Un vent frais souffle sur le lac et les petites vagues se crêtent d'écume. Les passagers arpentent le pont en cadence. Ce sont toujours les mêmes touristes, venus pour la plupart d'Allemagne ou d'Autriche. Les hommes portent la culotte courte, le veston vert bouteille et le chapeau — vert également — orné à l'arrière d'un énorme pinceau à barbe. Les femmes, la tête enveloppée d'un voile gris, tiennent en bandoulière la paire de jumelles et le kodak. Munies d'une canne, elles marquent le pas de leurs gros souliers ferrés.

Cependant, à l'avant du bateau, on entend un pépiement d'oiseaux en liberté : une demi-douzaine de pensionnaires, retour de course, se racontent, en leur dialecte, de bien drôles d'histoires, si j'en juge à leurs éclats de rires sonores et puissants.

Le bateau va d'un port à l'autre. Dès qu'il quitte la rive badoise, on le voit cingler vers un port thurgovien. Quand il est superflu d'aborder, le radeleur fait un grand geste de la main et le bateau passe au large. Les employés ne s'en plaignent pas, au contraire ; ils peuvent continuer paisiblement leur partie de cartes.

Subitement, l'île de Reichenau dresse sa masse verte au milieu des eaux bleues du lac.

Reichenau est célèbre par son abbaye de bénédictins, fondée au VIII^e siècle, abbaye qui fut l'un des centres de culture à l'époque carolingienne. A la suite de la querelle des investitures, elle subit de grands dommages et tomba peu à peu sous la dépendance de l'évêché de Constance. Cependant, les moines cherchèrent à recouvrer leur liberté ; cette tentative échoua et, au XVIII^e siècle, le pape supprima la fondation. En 1803, les biens du prieuré passèrent à l'Etat de Bade.

Actuellement, Reichenau est le séjour préféré de nombreuses familles d'Allemands. On loge dans le grand hôtel ou dans les petits cottages échelonnés le long du rivage. Il y a, comme partout, des jardins aux allées râtissées et aux buissons taillés, des « courts » de tennis et une plage fréquentée par la jeunesse des deux sexes.

Le bateau aborde ; il y a foule sur le débarcadère. On s'interpelle et on se salue avec force gestes tandis que le gendarme, en casquette plate et tunique « épinard », inspecte un à un les passagers qui franchissent la passerelle. Plus de la moitié des voyageurs quittent le bateau. Nous ne sommes qu'un petit groupe pour continuer le voyage. Descendus, les promeneurs impatients qui arpentent le pont au pas cadencé ; descendus, les petites pensionnaires dont le pépiement incessant se mêlait au bruit des vagues.

Après avoir lancé son énergique « vorwärts »,

le capitaine quitte son poste, jette un regard de commisération sur les modestes voyageurs que nous sommes et s'enferme dans sa cabine. Le bateau traverse le lac et s'approche de la rive suisse.

Une façade grise surgit bientôt des arbres, une façade surmontée d'un haut toit brun : c'est le château d'Arenenberg. Et l'on songe tout à coup à l'épopée napoléonienne.

C'est là, qu'après Waterloo, la reine Hortense, ayant longtemps erré, vint chercher son dernier refuge. Munie de la permission des autorités thurgoviennes, elle se fixa à Arenenberg avec son fils Louis-Napoléon, alors âgé de 23 ans. Ce séjour n'avait rien de folâtre pour un jeune prince assoiffé d'ambition. La princesse Mathilde — fille de Jérôme — vint à son tour rejoindre les exilés. Elle avait 15 ans. Alors s'ébaucha, dans les jardins et les bosquets du château, une idylle de courte durée. Hortense mit tout en œuvre pour unir, par les liens du mariage, son fils à la jolie princesse. Mais Louis-Napoléon était d'humeur vagabonde, et à la minute même où le mariage était près de se conclure, le fiancé disparut. On apprit bientôt que, porteur d'un drapeau tricolore surmonté de l'aigle proscrite, le jeune prince avait pénétré dans Strasbourg où Persigny l'attendait et où, à eux deux, ils comptaient proclamer l'empire. Louis-Philippe pardonna cette escapade, mais Persigny resta en prison. Heureusement que Faldoux, orléaniste convaincu, mais ami de Persigny, parvint à rendre pas trop désagréable à ce dernier le séjour sur « la paille humide des cachots ».

Quant à Louis-Napoléon, il s'embarqua pour l'Amérique. On sait qu'il en revint pour créer, après de nombreuses vicissitudes, le second empire. La dernière survivante, l'impératrice Eugénie, fit don, au canton de Thurgovie, du château d'Arenenberg.

On suit du regard la façade de ce château éclairée encore par les derniers rayons du soleil couchant, tandis que la sirène du bateau annonce que l'on va stopper au port d'Ermentingen. Au loin, vers l'est, la ville de Constance dresse ses toits rouges que dominent les clochers de ses églises.

Une longue jetée apparaît soudain. Le bateau s'arrête et nous descendons. Un douanier bienveillant condescend à reconnaître en nous des citoyens de la libre Helvétie et nous laisse passer sans difficulté.

Le soleil a disparu derrière la Forêt-Noire et le Lac Inférieur prend subitement une teinte grise, tandis que ses rives s'enfoncent peu à peu dans la brume. *Jean des Sapins.*

A PROPOS DE BARBE

E ne fut que vers le commencement du VII^e siècle que les Français cessèrent de se raser entièrement le visage : ils conservèrent un petit bouquet de barbe à l'extrémité du menton. Bientôt ce bouquet s'étendit le long des joues, et la barbe était déjà très ample, très commune en France au VII^e siècle. Les soins qu'on se donnait pour cultiver la barbe rendirent ce nouvel ornement très respectable. Arracher un poil à quelqu'un, lui tirer ses moustaches, furent autant de crimes qu'on s'effraya de prévenir. La même loi de 630 prononce également une amende contre quiconque osera couper la barbe d'un homme libre, sans son consentement. Cette amende est fixée à la moitié de la peine décernée contre celui qui coupait les cheveux.

Les gens d'église étaient les seuls qui ne cultivaient pas la barbe. Aussi les peintres s'écartent-ils prodigieusement du costume, lorsqu'ils représentent les prélats, les prêtres, les moines des VII^e, VIII^e et IX^e siècles avec des barbes vénérables. Cette prétendue marque du pouvoir et de la sainteté était absolument étrangère aux ecclésiastiques de ces temps reculés.

Les laïcs, au contraire, poussaient le luxe et la coquetterie jusqu'à parer leurs barbes de perles, de paillettes d'or et d'argent ; du moins, quelques statues d'anciens rois avaient des barbes ainsi décorées.